

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 3 mars 2021 à 12 h 25, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Anne-Laure Pelletier, assistante-greffière substitut

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2021-0384** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la cession du contrat de *Société Xylem Canada* à *Xylem Canada LP* (Dossier 64838) - **AP2021-117 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la cession du contrat adjudgé à *Société Xylem Canada* à *Xylem Canada LP*.

---

**CE-2021-0385** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le second avenant à l'entente entre la Ville de Québec et le *Salon international du livre de Québec*, relatif à la réalisation de l'événement *Salon international du livre de Québec* en 2021 - **BE2021-003** (CT-2524946) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du second avenant à l'entente entre la Ville de Québec et le *Salon international du livre de Québec*, relatif à la réalisation du *Salon international du livre de Québec* en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0386** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Créneau Aliments Santé*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Soutien à la mise en place et au déploiement de l'OBNL – Créneau Aliments Santé* - **DE2021-174** (CT-DE2021-174) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 450 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Soutien à la mise en place et au déploiement de l'OBNL – Créneau Aliments Santé*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Créneau Aliments Santé*, relative au versement d'une subvention maximale de 450 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0387** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la 1<sup>re</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 940 905 du cadastre du Québec - Affectation au domaine public d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 940 905 du cadastre du Québec, et ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>re</sup> Avenue – Arrondissement de La Cité–Limoilou - **DE2021-179** (CT-2525793) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'acquisition, à des fins municipales, d'une partie du lot 1 940 905 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 106,8 mètres carrés, propriété des *Immeubles Hedley inc.*, pour une somme de 88 300 \$, plus les taxes applicables, selon des

conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° conditionnellement à l'acquisition, l'affectation au domaine public d'un immeuble situé en bordure de la 1<sup>re</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 940 905 dudit cadastre;
- 3° conditionnellement à l'acquisition et à l'affectation au domaine public, l'ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>re</sup> Avenue, connue et désignée comme étant une partie du lot 1 940 905 de ce même cadastre.

---

**CE-2021-0388** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet *Appréciation des risques climatiques de l'agglomération de Québec* provenant du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale - **PA2021-024** (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière de 150 000 \$ pour le projet *Appréciation des risques climatiques de l'agglomération de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de signer cette même convention;
- 3° la modification de la fiche PIQ 38006 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'un montant de 150 000 \$.

---

**CE-2021-0389** Lettres d'acceptation de travaux et d'acceptation d'un contrat de services professionnels à coûts réels (projet BDG 1.41), transmises à la Ville de Québec par la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada*, dans le cadre du projet d'implantation d'un nouveau collecteur pluvial Longchamps – Lot 1 (PSP200174) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Dossier 75072) - **AP2021-094** (CT-2522687) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter les modalités des lettres d'acceptation de travaux et d'acceptation d'un contrat de services professionnels à coûts réels (projet BDG 1.41),

transmises à la Ville de Québec par la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada* (CN) le 26 janvier 2021, dans le cadre du projet d'implantation d'un nouveau collecteur pluvial Longchamps – Lot 1 (PSP200174) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, jointes au sommaire décisionnel;

- 2° d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer lesdites lettres d'acceptation;
- 3° d'autoriser le versement des sommes respectives de 118 700 \$ (plus TPS et TVQ applicables) et de 15 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables) à la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada* (CN), conditionnellement à la réalisation des travaux de démantèlement et de réinstallation du passage à niveau par le CN et sur présentation des pièces justificatives. Un acompte représentant la moitié des montants estimés est requis par le CN avant de débiter les travaux.

---

**CE-2021-0390 Protocole de collaboration 2021–2023 entre la Ville de Québec et la Ville de Namur - CU2021-017 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion du protocole de collaboration 2021–2023 entre la Ville de Québec et la Ville de Namur, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit protocole joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0391 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 3961, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 814 du cadastre du Québec – Arrondissement de Beauport - DE2021-061 (CT-2525787) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'acquérir, à des fins municipales, un immeuble sis au 3961, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 814 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1 160,1 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de monsieur Jean–Yves Boulanger, pour une somme de 240 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel, plus spécifiquement les conditions prévues aux articles 1.3, 3 et 7;
- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition dudit bâtiment et de ses dépendances.

**CE-2021-0392** **Acceptation d'une offre d'achat présentée par *CorActive High-Tech inc.*, pour un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 285 706 du cadastre du Québec, situé sur le territoire de l'*Espace d'innovation Michelet*, à des fins de haute technologie – Constitution par la Ville, par destination du propriétaire, de servitudes réelles et perpétuelles d'égout – Arrondissement des Rivières - **DE2021-073** (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la constitution par la Ville, par destination du propriétaire, de servitudes réelles et perpétuelles d'égout dont les assiettes sont composées de parties du lot 6 285 706 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative totale de 141.8 mètres carrés, telles qu'illustrées sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, par la Parcelle 1 (15.2 mètres carrés) et la Parcelle 2 (126,6 mètres).

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat signée par *CorActive High-Tech inc.*, pour un immeuble situé sur le territoire de l'*Espace d'innovation Michelet*, connu et désigné comme étant le lot 6 285 706 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 15 865,30 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire, notamment le délai de 24 mois pour commencer la construction (article 6.13);
- 2° d'autoriser la vente de cet immeuble au taux de 82,60 \$ le mètre carré, pour une somme de 1 310 460 \$, plus les taxes applicables.

---

**CE-2021-0393** **Adoption du *Règlement sur le programme de subventions pour l'année 2021 et les suivantes, en vertu de programmes de rénovation de façades sur les artères commerciales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2952 - **DE2021-122** (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur le programme de subventions pour l'année 2021 et les suivantes, en vertu de programmes de rénovation de façades sur les artères commerciales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2952;
  - 2° d'approprier une somme de 60 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2952. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

**CE-2021-0394 Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Espaces Lebourgneuf S.E.C.*, relative au prolongement de la rue du Blizzard, phase 3, et ouverture d'une nouvelle rue (Chinook) à partir de la rue des Rocailles – District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf – Arrondissement des Rivières - PA2021-026 (CT-2526596) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 6 juillet 2016 entre la Ville de Québec et *Espaces Lebourgneuf S.E.C.*, en vertu de la résolution CV-2015-0619 du 6 juillet 2015 et modifiée par un avenant le 16 avril 2019 en vertu de la résolution CV-2019-0186 du 4 mars 2019, relative au prolongement de la rue du Blizzard, phase 3, et l'ouverture d'une nouvelle rue (Chinook) à partir de la rue des Rocailles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ledit avenant.

---

---

**CE-2021-0395 Renouvellement du contrat d'entretien de l'environnement de produits téléphoniques *Mitel* (Appel d'offres public 52461) - AP2021-004 (CT-2525532) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjudgé à *Incotel-ISQ inc.* pour l'entretien de l'environnement de produits téléphoniques *Mitel*, soit du 2 novembre 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2022, pour une somme estimée à 221 859,65 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 52461 et aux prix unitaires de sa soumission du 30 août 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0396 Adjudication d'un contrat pour le remplacement du site pétrolier - 2100, rue des Outilleurs - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 74767) - AP2021-104 (CT-2525944) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjudge, à *ISP Construction inc.*, le contrat pour le remplacement du site pétrolier - 2100, rue des Outilleurs - Arrondissement des Rivières, pour une somme de 468 363,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74767 et à sa soumission du 5 février 2021.

---

**CE-2021-0397 Renouvellement du contrat pour la location de contenants et le transport des sables et déchets - Stations de traitement des eaux usées (Appel d'offres public 73117) - AP2021-108 (CT-2525290) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjudgé à *GFL Environnemental inc.* pour la location de contenants et le transport des sables et déchets - Stations de traitement des eaux usées, du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022, conformément à la demande publique de soumissions 73117 et aux prix unitaires de sa soumission du 13 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0398 Renouvellement du contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments (Appel d'offres public 60906) - AP2021-118 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjudgé à *Boucher Lortie inc.* pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments, du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022, conformément à la demande publique de soumissions 60906 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0399 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique - Lot C-9002 - Plomberie, chauffage et refroidissement - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61308) - AP2021-120 (CT-2524636) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 67 499,90 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Biron (9170-7570 Québec inc.)* en vertu de la résolution CE-2020-0215 du 5 février 2020, pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) - Lot C-9002 - Plomberie, chauffage et refroidissement - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0400** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-7000 - Fourniture et installation - Électricité industrielle et du bâtiment - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61548) - **AP2021-121** (CT-2524679) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 74 602,81 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *TBC Constructions inc.* en vertu de la résolution CE-2020-0220 du 5 février 2020, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) - Lot C-7000 - Fourniture et installation - Électricité industrielle et du bâtiment - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0401** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-6000 - Fourniture et installation de la tuyauterie industrielle - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61425) - **AP2021-122** (CT-2524676) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 77 099,88 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Filtrum inc.* en vertu de la résolution CE-2020-0340 du 19 février 2020, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) - Lot C-6000 - Fourniture et installation de la tuyauterie industrielle - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0402** Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour la fourniture de gants de travail (VQ-48930) - **AP2021-123** (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 50 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Messer Canada inc.* en vertu de la résolution CA-2017-0183 du 17 mai 2017,



pour la fourniture de gants de travail, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0403** Adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'un nouveau piège à balles - Caserne no 7 - Protection publique - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 74692) - **AP2021-126** (CT-2526304) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Solutions d'entraînement InVeris Canada inc.*, le contrat pour la fourniture et l'installation d'un nouveau piège à balles - Caserne no 7 - Protection publique - Arrondissement de Beauport, pour une somme de 159 867,58 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74692 et à sa soumission du 11 février 2021.

---

**CE-2021-0404** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-4004 - Revêtement métallique - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61355) - **AP2021-129** (CT-2505881) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 89 867,26 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Revêtements Vulcain inc.* en vertu de la résolution CE-2020-0165 du 29 janvier 2020, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) - Lot C-4004 - Revêtement métallique - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0405** Adjudication d'un contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-6001 - Isolation de la tuyauterie industrielle avec l'option des ouvertures amovibles pour les pompes - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 73744) - **AP2021-131** (CT-2513113) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Isolation Lapointe (2000) inc.*, le contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot C-6001 - Isolation de la tuyauterie industrielle avec l'option des ouvertures amovibles pour les pompes - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 2 170 238 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73744 et à sa soumission du 9 février 2021.

---

**CE-2021-0406** Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour la mise à jour du système d'ajustement de pH - Usine de traitement des eaux de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 61250) - **AP2021-135** (CT-2512279) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 175 871,78 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Filtrum inc.* en vertu de la résolution CE-2019-2066 du 20 novembre 2019, pour la mise à jour du système d'ajustement de pH - Usine de traitement des eaux de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0407** Prise d'acte du rapport des transactions du *Fonds de la région de la Capitale-Nationale (Vision entrepreneuriale Québec 2026)* effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 - **DE2021-021** (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions du *Fonds de la région de la Capitale-Nationale (Vision entrepreneuriale Québec 2026)* effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020.

---

**CE-2021-0408** Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la 1<sup>re</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 315 353 du cadastre du Québec - Affectation au domaine public d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 315 353 du cadastre du Québec, et ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>re</sup> Avenue - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2021-182** (CT-2525330) — (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1<sup>o</sup> l'acquisition, à des fins municipales, d'une partie du lot 1 315 353 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 4,2 mètres carrés, propriété de *Taxi Coop Québec 525-5191*, pour une somme de 3 500 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 2<sup>o</sup> l'affectation au domaine public, conditionnellement à son acquisition, d'un immeuble situé en bordure de la 1<sup>re</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 315 353 du même cadastre;

- 3° conditionnellement à son acquisition et son affectation au domaine public, l'ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>re</sup> Avenue, connue et désignée comme étant une partie du lot 1 315 353 du même cadastre.
- 

**CE-2021-0409 Aide financière à *Ambulance Saint-Jean* - DG2021-004 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 12 500 \$ à *Ambulance Saint-Jean*.

---

**CE-2021-0410 Renouvellement de la désignation de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle, membre du comité exécutif, à titre de membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'*Union des municipalités du Québec*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023 - DG2021-006 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° renouvelle la désignation de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle, membre du comité exécutif, à titre de membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023;
- 2° autorise le Service des finances à rembourser à madame Michelle Morin-Doyle, sur présentation des pièces justificatives et selon les politiques en vigueur, les frais encourus pour sa participation aux rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif de l'UMQ, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023.
- 

**CE-2021-0411 Subvention au conseil de quartier du Vieux-Limoilou pour un projet pilote de distribution de végétaux pour petits espaces - IC2021-002 (CT-2473122) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 2 250 \$ au conseil de quartier du Vieux-Limoilou, pour un projet pilote de distribution de végétaux pour petits espaces.

---

**CE-2021-0412 Subventions 2020-2021 de la Ville de Québec dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024* - TM2021-021 (CT-TM2021-021) — (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse un montant maximal de 3 000 \$ par organisme admissible, aux 50 organismes inscrits dans la liste jointe au présent

sommaire, à titre de subvention pour l'année 2020-2021, répartie en un seul versement par organisme, dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilisation 2020-2021* de la *Stratégie de sécurité routière 2020-2024*.

---

**CE-2021-0413** **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 12 et 17 février 2021**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 12 et 17 février 2021, tels que rédigés.

---

**CE-2021-0414** **Abolition d'un poste de premier technicien en génie civil, classe 7, création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie et nomination de monsieur Vincent Carrier (ID. 175605) - RH2021-115 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de premier technicien en génie civil (F802), classe 7 (poste no 44672) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie;
  - 2° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47788) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie;
  - 3° nomme monsieur Vincent Carrier (ID. 175605), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47788), à la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-0415** **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2021-123 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-123 concernant la suspension sans solde de trois journées de travail d'un employé manuel du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;
- 2° demande à la directrice du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui

demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

---

**CE-2021-0416 Mutation de monsieur Denis-A Turgeon (ID. 023576) à l'emploi de contremaître en électricité à la Section de l'exploitation et de l'entretien / Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2021-124 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mute monsieur Denis-A Turgeon (ID. 023576), employé permanent, à l'emploi de contremaître en électricité (D197), classe 6 (poste no 17508), à la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0417 Création d'un poste de technicien en génie civil, classe 6, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles et mutation de monsieur Mathieu Blackburn (ID. 160568) - RH2021-129 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47770) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles;
  - 2° mute monsieur Mathieu Blackburn (ID. 160568), employé permanent, au poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47770), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-0418** Création d'un poste de technicien en génie civil, classe 6, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles et mutation de madame Julie St-Pierre (ID. 047579) - **RH2021-130** (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47771) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles;
  - 2° mute madame Julie St-Pierre (ID. 047579), employée permanente, au poste de technicienne en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47771), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-0419** Modification d'un poste de technicien en géomatique en un poste de technicien en génie civil, transfert de ce poste de la Division de la planification de l'état des infrastructures vers la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie et déplacement de monsieur Régis Deslauriers (ID. 045769) - **RH2021-131** (Ra-2256)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de technicien en géomatique (F638), classe 5 (poste no 39967), en un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47814), à la Division de la planification de l'état des infrastructures du Service de l'ingénierie;
  - 2° transfère le poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47814) de la Division de la planification de l'état des infrastructures vers la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie;
  - 3° déplace monsieur Régis Deslauriers (ID. 045769), employé permanent, au poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 47814), à la Division de la réalisation des projets d'état du Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-0420 Promotion de monsieur Daniel Cormier (ID. 029712) à l'emploi de directeur de la Section de l'enregistrement et du cadastre à la Division de la confection des rôles d'évaluation du Service de l'évaluation - RH2021-137 (Ra-2256)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Daniel Cormier (ID. 029712), employé permanent, à l'emploi de directeur de la Section de l'enregistrement et du cadastre, classe 4 (poste no 43682), à la Division de la confection des rôles d'évaluation du Service de l'évaluation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

La séance est levée à 12 h 40

---

Régis Labeaume  
Président

Anne-Laure Pelletier  
Assistante-greffière  
substitut

ALP/kr